

## Lemau de la Jaisse

par H. DE BUTTET

---

*Une maison d'édition avait projeté, il y a quelques années, de rééditer la « Carte générale de la Monarchie et du Militaire de France », ouvrage de Pierre Lemau de la Jaisse, écrivain militaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle cherchait à cette occasion à présenter l'auteur, et à le replacer dans son époque. Or le nom de Lemau de la Jaisse ne figure dans aucun dictionnaire biographique, et aucun des articles consacrés à ses ouvrages ne permettait d'apprendre quoi que ce soit de lui.*

*Une suite d'heureux hasards a permis de découvrir quelques documents inédits qui, rapprochés comme les pièces d'un puzzle, permettent de combler en partie cette lacune. Ce sont : aux Archives de l'Aisne le registre paroissial de Ribemont, à la Bibliothèque de l'Arsenal les archives de la Bastille des années 1711/1714, à la Bibliothèque nationale le fonds Clairambault où se trouve une lettre de 1733, aux Archives de la Guerre enfin une lettre de 1735. Aux Archives de l'Aube le fichier Chandon et dans le Bulletin de la Société des Arts et sciences du Beaujolais de 1910, un article du colonel Lemau de Talancé (« Le Livre de raison des Deschamps et des Lemau ») permettent de connaître l'origine et la famille de ce Pierre Lemau de la Jaisse, ancien commis aux vivres de Ribemont, auteur d'ouvrages devenus usuels et resté inconnu.*

### I. - LE COMMIS AUX VIVRES DE RIBEMONT :

Dans les Archives de la Bastille (1) conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal se trouve un dossier de 140 pages manuscrites et chiffonnées. Ce sont les pièces d'un procès. Un certain Pierre Lemau était employé depuis 1708 en qualité de commis responsable du magasin des vivres établi à Ribemont pour la subsistance des troupes, pendant la guerre de succession d'Espagne.

Il avait exercé auparavant pendant deux années, à la suite de son père, une des quatre charges de « Chef d'échansonnerie » de la Maison de S.A.R. Madame la Princesse Palatine Elisabeth-Charlotte, belle-sœur de Louis XIV, et mère de Philippe d'Orléans futur Régent. Bien qu'il ait eu un successeur dans cette fonction, Lemau avait conservé le titre de « Chef du Gobelet de Madame », comme le montre le registre de baptême de la paroisse St-Pierre et St-Paul de Ribemont, où le 16 octobre 1711 était baptisée sa fille Jeanne, née de son mariage avec une demoiselle Barbe Grignon.

Relevant des munitionnaires généraux, les commis des vivres étaient préposés à l'achat des grains, à leur mouture, à la conservation des farines et à la distribution des vivres aux troupes suivant les « états de revues » dressés par les commissaires des guerres. Ils devaient en tenir une exacte comptabilité dans des formes strictement définies. Lemau avait à son service un « aide de parc » et plusieurs « écrivains » dans son bureau. Il avait aussi du personnel temporaire, des « journaliers », dont il avait confié la surveillance à son jeune beau-frère, Joachim Grignon. Or, en octobre 1713, Pierre Lemau et Joachim Grignon, ainsi qu'un certain Gaufreville, commis des vivres à Guise, et que le sieur Ballard d'Invilliers, directeur des vivres dans le Soissonnais, accusés de détournement dans la fourniture de vivres aux troupes, furent arrêtés et emprisonnés sur ordre de Laugeois d'Hymbercourt, intendant de la généralité de Soissons. Deux ans auparavant, Lemau et Gaufreville avaient présenté à d'Invilliers un contrat pour la fourniture du pain qui devait être livré aux troupes venant prendre leurs quartiers d'hiver dans la généralité, gardant leurs postes sur les rivières. Ne pouvant traiter d'affaires particulières étant fonctionnaires, ils avaient eu recours, moyennant gratification, à Joachim Grignon qui sous le nom de Saint-Vallier leur avait servi d'homme de paille pour passer un marché de fournitures à un taux qui avait paru excessif, et dont les magasins avaient fait les avances. Dans le désordre des finances qui régnait à la fin du règne de Louis XIV, pendant la guerre de succession d'Espagne, le commerce du blé et le trafic auquel il avait donné lieu avait déterminé l'autorité royale à entreprendre a posteriori un contrôle très sévère des services relevant des munitionnaires.

Lemau, Gaufreville, d'Invilliers et Grignon dit Saint-Vallier se retrouvèrent donc en prison, qui à Soissons, qui au Châtelet, qui à Fort-l'Evêque. Grignon échappait ainsi d'ailleurs aux poursuites d'une jeune servante de son beau-frère qu'il avait « surprise par artifice » et engrossée.

Le procès devant les juges de Paris suivit son cours. L'instruction commencée en octobre 1713, dura jusqu'en août 1714. Les accusés firent valoir qu'ils avaient agi dans l'intérêt du roi et en accord avec M. d'Ormesson, intendant de Soissons (lequel était mort entre temps). Il était urgent en 1711 disaient-ils, de satisfaire aux besoins des troupes qui arrivaient dans leurs quartiers alors qu'aucun marché de fourniture pour le pain n'avait été passé... et les officiers généraux avaient manifesté par la suite leur satisfaction. Les accusés avaient fini par être relâchés en août 1714, mais c'est en décembre seulement qu'ils avaient été déchargés de l'accusation portée contre eux. Grignon, seul, avait été condamné pour avoir, contre argent « signé d'un nom qui n'était pas le sien ». Cette affaire, le dossier l'indique, n'était pas très claire, et les influences avaient permis d'en faire porter le poids par le lampiste.

## II. - LEMAU DE LA JAISSE ET LA « CARTE GENERALE »

En 1718, Pierre Lemau ajoute à son nom celui de la Jaisse (2), d'une terre qu'il avait achetée dans la région de Chaource et qui était sans

doute une fraction de seigneurie. Il s'installe à Rozoy-en-Brie où il achète un office de receveur de tailles et octrois, avec le titre de Conseiller du roi. Il le revend quelques années plus tard pour s'installer à Paris où, à partir de 1726 il entreprend un travail qui lui demande bien des peines et des dépenses, et ne l'enrichira pas, mais sauvera son nom de l'oubli : la rédaction de la « Carte générale »...

Le 17 février 1730, au château de Marly, où se tenait la Cour, étaient présentés au jeune Louis XV qui venait d'atteindre sa vingtième année, les feuillets manuscrits d'un ouvrage composé par Pierre Lemau de la Jaisse, de l'Ordre de Saint-Lazare, ancien officier de Son Altesse Royale Madame. L'auteur de ce travail se proposait de publier la « Carte Générale de la Monarchie et du Militaire ancien et moderne, depuis son origine, contenant l'histoire militaire après Clovis, premier roi chrétien, jusqu'à la 15<sup>e</sup> année accomplie du règne de Louis XV ».

Etaient détaillées dans des tableaux chronologiques : la liste, la généalogie, la biographie sommaire des rois de France et des membres des différentes branches de la famille royale, la succession des grands et premiers officiers militaires de la Couronne et de l'Armée royale. On y trouvait aussi l'origine, la composition, le rang des différents corps : Maison du Roi, régiments d'infanterie, de cavalerie légère, et de dragons, unités détachées de l'Hôtel royal des Invalides, gardes de la Prévôté, de la Connétablie de France et de la Maréchaussée, corps de l'artillerie et des ingénieurs : bref, d'une façon générale toutes les formations militaires sur pied dans le royaume y figuraient — avec les noms, grades et brevets de leurs chefs, la description détaillée de leurs drapeaux, étendards ou guidons, et aussi des uniformes de réglementation toute récente. L'auteur avait établi la liste des Maréchaux de France depuis la création de cette dignité, celle des officiers généraux gouverneurs de provinces, celle des villes fortes et places de guerre (avec leurs plans et armoiries). Un état des Ministres s'étant succédé au Département de la guerre, de tous les personnels attachés au militaire à quelque titre que ce soit donnait un aperçu de cette administration. Une feuille consacrée aux ordres royaux et militaires mentionnait leur origine, leurs prérogatives, leurs principaux dignitaires. Enfin, un tableau général récapitulatif faisait connaître avec précision et par catégorie l'effectif total de l'armée royale qui se montait alors à 236 718 hommes de troupe de terre sur pied dans le royaume. Le travail présenté au roi permettait d'avoir une vue d'ensemble sur son organisation et rappelait les origines d'une institution qui était le principal soutien de la monarchie. Dès l'âge de treize ans — celui de sa majorité — Louis XV avait été mis au courant des affaires du royaume. En ce qui concerne celles de l'armée, le sieur de Briquet, premier commis de la Guerre, avait été chargé de son instruction, et c'est peut-être lui qui avait eu l'idée de faire exécuter la « Carte générale ». Comme le souligne M. Pierre Gaxotte, le roi « avait eu très tôt le goût du renseignement exact, des papiers en bon ordre, des répertoires et des fiches ». Confié à Lemau de la Jaisse, le projet dut lui plaire : il y trouvait avec clarté et précision, tirée des meilleures sources, une masse de renseignements réunis avec méthode. Œuvre de compilation scrupuleuse, c'était un document de

travail précieux. Aussi, Lemau de la Jaisse reçut-il le 17 mars 1730 l'approbation et le privilège du roi lui permettant de faire imprimer et graver la « Carte générale », de la vendre et débiter par tout le royaume pendant dix années consécutives.

Dans sa forme définitive, l'ouvrage, mis à jour et complété par la chronique sommaire des « fastes du règne de Louis XV » fut présenté au roi par son auteur le 2 janvier 1733.

Il se composait de vingt grandes feuilles, enrichies de tailles-douces, œuvres « des plus habiles maîtres ». Cochin avait gravé le frontispice, et Ravenet les coins de la Carte, « en forme de Renommée » d'après les dessins d'Oppenord, artiste charmant. Les vues de Paris, de Versailles, des Invalides, dessinées par M. de Milcent, avaient été fixées par le burin de Rigault. On devait à Jornique les portraits des souverains et à l'ingénieur Coquart les plans des cent dix places de guerre. Les emblèmes : drapeaux, étendards, guidons comme les armoiries avaient été gravés d'après les croquis de Lemau de la Jaisse lui-même.

Un prospectus imprimé fit connaître au public que la Carte était vendue à Paris chez l'auteur, rue et près de la fontaine de Richelieu, avec une feuille de supplément indiquant les mutations et changements survenus jusqu'au 15 février 1732. La mise à jour ferait l'objet chaque année d'un nouveau supplément. Les vingt feuilles pourraient être assemblées sur gorge et rouleau chez le sieur Coupé, peintre et doreur, soit en une seule pièce de forme carrée ayant sept pieds de côté (2,20 m comme jadis le drapeau d'ordonnance) soit en bandes verticales. Mais la Carte fut plus généralement livrée au public — au prix de quatre-vingt livres — sous forme de recueil broché, de format grand in-folio, couvert de papier bleu de Hollande, ou bien doublé de fort papier blanc, monté sur onglets et relié en vélin vert — au prix de 24 livres. Lemau de la Jaisse se chargeait de faire accomoder sa carte proprement par ses ouvriers au gré des acheteurs et à juste prix (30 livres l'ouvrage relié en veau).

Destinée « aux gens de guerre et aux curieux de tous états » la *Carte* connut un grand succès à la Cour, en province, dans les garnisons. Commencée en 1726, elle avait demandé sept années d'un travail assidu, et prenait une place marquante parmi les écrits militaires de l'époque. Après plus de deux siècles sa valeur documentaire reste entière. Essentiel pour l'histoire militaire de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage est peut-être de nos jours l'un des plus consultés et des plus recherchés, mais ses exemplaires sont devenus très rares.

A la mort de Louis XIV, à la Cour comme à la Ville, et dans tout le royaume, un besoin de changement, de renouveau, s'était fait sentir aux dépens des magistères et de ceux qui détenaient les pouvoirs de censure. Avec la Régence, dans le domaine des idées comme dans celui des sciences, des lettres et des arts, un mouvement général des esprits s'était manifesté, par réaction contre l'absolutisme, l'austérité qui caractérisaient le règne du Roi-Soleil. Après un siècle de luttes et de guerres, la

monarchie avait réalisé l'unité du royaume, appuyé sur une organisation bien assise : l'armée royale. Derrière des frontières naturelles atteintes et protégées par les barrières fortifiées de Vauban, le territoire de la France n'allait plus connaître avant la Révolution les ravages de l'invasion étrangère.

Les années qui s'étendent de 1715 à 1740 apparaissent comme une période de détente : les traités d'Utrecht et de Radstadt avaient établi, entre les souverains, un équilibre qui semblait durable.

La paix est propice à l'étude et à la réflexion : l'essor de la pensée favorise l'éclosion d'un nombre étonnant d'ouvrages de toutes sortes où la personnalité des auteurs s'affirmait (*Gil Blas*, *les Lettres Persanes*, *la Henriade*). L'Histoire allait en bénéficier, et aussi l'art militaire qui semblait marquer dans son domaine particulier la primauté intellectuelle de la France.

C'est dans les livres parus à cette époque — et dont il nous donne la liste, avec une honnêteté alors assez rare — que Lemau de la Jaisse puise les éléments nécessaires à la partie historique de son travail. Citons entre autres :

- L'Histoire de la Milice du R.P. Daniel (1721)
- L'Histoire instructive et abrégée de la France, de Le Ragois (1722)
- Le Journal Historique de Vallerot (1722)
- L'Antiquité des Monarchies de Montfaucon (1724)
- Le Nouveau Guide des chemins du royaume de Daudé (1724)
- L'Histoire généalogique des Maisons de France, des R.P. Ange et Simplicien (1725)
- Le Grand Dictionnaire de Moreri (2<sup>e</sup> édition de 1725)
- L'Ecole de Mars, de Guignard (1725)
- L'Etat de la France (1727)
- L'Histoire de la Maison royale de France, des Grands Officiers de la Couronne et du Militaire, du R.P. Anselme (édition de 1728)
- Le « Nouveau Code Militaire » de Briquet, édition de 1728, « ouvrage si universellement approuvé ».

Il a eu entre les mains, à l'état de manuscrit, *l'Abrégé Chronologique et historique de le Pippre de Neufville*, qui sera imprimé en 1734.

C'est à cette époque qu'apparaissent en nombre les écrivains militaires : historiens, mémorialistes, philosophes ou techniciens. Parmi les noms que ne cite pas Lemau de la Jaisse, rappelons ceux des : Quincey, Folard, Montecuculli, Puységur, des Bombelles, Belidor, Gérard, Langeais, La Guérinière, Lépinay, Saint-Rémy, et bientôt du Maréchal de Saxe.

*Mais c'est dans les documents originaux* que l'auteur de la Carte générale a trouvé les *renseignements d'actualité* : collection des ordonnances militaires, archives de la Chambre des Comptes, etc. qu'il a complétés par des recherches auprès des Bureaux de la Guerre et des corps de troupe.

Se défendant d'avoir voulu écrire l'histoire, Lemau de la Jaisse a réalisé ainsi « avec toute l'exactitude possible » un immense travail de compilation qu'il a perfectionné, qui en fait un recueil pour l'histoire de nos institutions militaires d'autant plus précieux, que certaines archives qu'il avait pu consulter ont été malheureusement perdues ou détruites.

La Carte générale peut être considérée comme un guide sûr, bien qu'on ne puisse, avec Roussel et Susane, admettre sans réserve tout ce qui est avancé sur l'origine historique des armes et des régiments.

### III. - ORIGINE ET FAMILLE DE LEMAU DE LA JAISSE :

Les Lemau étaient originaires de la Champagne : on retrouve leurs traces à Troyes, à Polisy, à Buxeuil, à Celles, dans l'élection de Bar-sur-Seine.

Le plus ancien Lemau connu aurait été chanoine du chapitre de Troyes au XV<sup>e</sup> siècle. Mais, grâce aux registres paroissiaux à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, on peut connaître avec plus de certitude et suivre l'ascension d'une famille d'origine modeste, composée d'abord de laboureurs, vigneron, petits propriétaires, puis de greffiers, lieutenants de bailliage, intendants de grande maison, avant de s'insérer dans les rangs de la noblesse.

La promotion sociale des Lemau, et notamment de l'auteur de la « Carte Générale », a pour origine leur appartenance à la Maison de Madame, de S.A.R. Elisabeth Charlotte de Bavière, comtesse palatine du Rhin, née en 1652, mariée en 1671 à Philippe de France, frère unique de Louis XIV, mort en 1701. Elle était la mère du Régent né en 1674. La Maison de Madame se composait en 1722 — année de sa mort — de près de trois cents personnes, tant officiers et ecclésiastiques que personnel de la chambre, de la garde-robe, de la chambre aux deniers, de la cuisine, de la fruiterie, de la fourrière, de l'écurie, du conseil et des gardes.

Madame avait eu pour première dame d'honneur Colombe Le Charron, épouse de César de Choiseul, Maréchal de France (1645-1675) connu sous le nom de Maréchal du Plessis, qui avait acquis en Champagne la terre de Polisy érigée en duché-paerie sous le nom de Choiseul en 1665. Polisy avait appartenu auparavant aux barons de Cissac, au service desquels se trouvait en 1604 un Lemau, greffier à Polisot, dont le fils Louis Lemau praticien en 1627, puis lieutenant au bailliage de Polisy et conseiller du roi, avait vécu jusqu'en 1659. De son mariage avec Claude Marquot, ce Louis Lemau avait eu onze enfants. L'un d'entre eux — Claude — né en 1635 avait été intendant et secrétaire de la Maréchale du Plessis avant de passer au service de S.A.R. Madame, comme « chef du gobelet ». Nous trouvons Claude Lemau cité dans « l'Etat de la France » (édition de 1702) parmi les quatre chefs d'échansonnerie servant par quartier aux appointements modestes de 150 livres par an. (Ce qui montre que ses fonctions étaient honorifiques).

Claude Lemau avait épousé en 1674 Anne-Thérèse Noël, et de ce mariage étaient issus trois enfants, dont le dernier — Pierre Lemau — né en 1679, est l'auteur de la *Carte Générale*. Nous savons qu'en 1706 il succéda à son père comme « *Chef du Gobelet* » dans la Maison de Madame. Il est remplacé dans cette charge le 1<sup>er</sup> Janvier 1708 par un certain Nicolas Champion. Pierre Lemau, nous l'avons vu, devenu commis des vivres à Ribémont, avait cru pouvoir en conserver le titre en 1713.

#### IV. - SES PROTECTEURS

Madame mourut en 1722 et le Régent l'année suivante. Lemau de la Jaisse bénéficie alors de la protection de Bauyn d'Angevilliers, intendant de Paris en 1724, Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre en 1728. C'est de lui, et de Chauvelin, Garde des Sceaux, qu'il reçoit les appuis dont il a besoin auprès du roi. Son travail « étant jugé très utile tant pour la connaissance des troupes que pour le public », d'Angevilliers adresse en 1735 au Maréchal de Coigny une lettre de recommandation lui permettant de « faire débiter ses livres militaires en faisant des recherches auprès de Messieurs les Officiers ».

Lemau de la Jaisse est aussi en rapports suivis avec le comte de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, futur Maréchal de France, dont on connaît l'activité diplomatique, officielle ou secrète. En Septembre 1735, s'étant rendu à Mannheim, il est introduit à la cour Palatine, et présenté au Prince Electeur qui, écrit-il, « lui a fait une réception pleine de bonté, ayant su par M. de Blondel qu'il avait eu l'honneur d'être attaché de père en fils à S.A.R. feue Madame Palatine du Rhin ».

Il s'est procuré, grâce à des gens dignes de foi (vraisemblablement grâce à son propre gendre, le comte de Sorbach, chambellan du Prince Electeur) — l'ordre de bataille de l'armée impériale du Prince Eugène, et a pu en prendre copie qu'il adresse de Spire à d'Angevilliers par l'intermédiaire de Belle-Isle, le 15 septembre, en lui recommandant le secret, « comptant entièrement sur sa discrétion, « espérant aussi avoir le soutien de sa générosité habituelle »... (3)

On sait que Belle-Isle était chargé d'observer la marche du Prince Eugène, et qu'à Mannheim, Blondel lui aussi était chargé de renseigner le Maréchal de Coigny, commandant l'armée française, sur les mouvements de troupes ennemis, et avait organisé un service d'espionnage très actif, avec lequel Lemau de la Jaisse a donc collaboré.

#### V. - CHEVALIER DE L'ORDRE DE ST-LAZARE ?

Les liens anciens unissant Lemau de la Jaisse à la Maison de Madame lui avaient valu d'être admis en 1727 dans l'Ordre royal et militaire de Saint-Lazare, dont Louis d'Orléans, fils du Régent, avait été nommé Grand-Maître en 1720, à la mort du marquis de Dangeau. L'Ordre de Saint-Lazare avait pris avec ce prince un nouvel essor : jusque là réservé aux militaires de haute noblesse, Louis d'Orléans l'avait étendu aux

diplomates. Il avait surtout développé le nombre des servants d'armes qui jouissaient des mêmes priviléges et prérogatives que les chevaliers — y compris des pensions et bénéfices, — mais portaient l'emblème en forme de médaille avec chaîne à la boutonnière, au lieu de les porter comme les chevaliers en forme de croix avec ruban pourpre sur la poitrine.

Lemau de la Jaisse ne figure sur la liste d'aucune promotion connue de chevalier. Nous savons que les servants d'armes comptaient surtout des avocats au Parlement, conseillers du roi, officiers municipaux, officiers des maisons du roi et des princes du sang, secrétaires, valets de chambre, maîtres de musique, etc. (4) C'est dans cette catégorie, correspondant à celle des donats de l'Ordre de Malte, qu'il faut sans doute le compter, et c'est une preuve du rang de noblesse personnelle auquel il avait accédé, et qui se retrouve dans les alliances flatteuses conclues par ses descendants.

#### VI. - SES DESCENDANTS

Pierre Lemau de la Jaisse avait épousé, vers 1704, une demoiselle Barbe Grignon dont il avait eu quatre enfants.

1) *Marin-Pierre*, l'aîné dit Le Mau de la Goutière (du nom d'une terre achetée auprès d'Anse (5) s'établit en 1730 à Villefranche après avoir été secrétaire de M. de Poulletier, intendant général de Lyon, et acheta en 1737 l'office de receveur des tailles de Villefranche. Il épousa en 1738 Thérèse *Deschamps de Talancé*, dont il eut huit enfants. Le second d'entre eux succéda en 1775 à son oncle maternel et parrain, faisant souche de la branche des Lemau de Talancé, représenté encore de nos jours dans le Beaujolais.

2) Jean-Pierre, dit Lemau de Liville.

3) Jeanne, née à Ribémont en 1711, mariée en 1731 au comte de Mesgrigny, d'une très ancienne famille de Champagne.

4) Hélène Geneviève, qui fit alliance en 1733 avec Julien, baron de Strahlenheim, comte de Sorbach, chambellan de l'électeur palatin dont il a été question plus haut.

#### VII. - LES « ABREGES »

L'édition de la « Carte générale » avait demandé des délais. Aussi, la feuille de supplément, imprimée en 1733, fit-elle connaître les modifications qu'il fallait y apporter en raison des réformes et changements survenus depuis par le jeu des mutations, créations, promotions, nominations et aussi des errata signalés à l'auteur. Mais au lieu de livrer au public des feuilles de supplément comme il l'avait annoncé, Lemau de la Jaisse a publié chaque année (de 1734 à 1741) « l'Abrégué de la Carte générale de France depuis l'établissement de la

Monarchie ». Sept volumes d'abrégés parurent ainsi, plus accessibles au public, parce que moins onéreux et surtout de « format portatif ». Ils constituent les premiers annuaires militaires de la France (6).

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle paraissait (en plusieurs volumes) « l'Etat de la France », où figurait « le militaire », avec les princes, ducs et pairs, Maréchaux de France, évêques, gouverneurs, chevaliers des Ordres du Roi, etc. C'était l'œuvre de l'historiographe Nicolas Besoigne, chanoine de Troyes, qui entre 1657 et 1694 en publia douze éditions. Son neveu Louis Trabouillet, chapelain du roi, avait pris sa suite (quatre éditions entre 1698 et 1718) puis le R.P. Ange en 1722, le R.P. Simplicien en 1727, et les Bénédictins en 1736 et 1749. Cependant cet ouvrage, très précieux, était livré au public très irrégulièrement, et présentait en son temps déjà plus d'intérêt au point de vue de l'histoire que de l'actualité. En ce qui concerne le militaire, il était de plus très insuffisant et vite dépassé.

En revanche, les abrégés de Lemau de la Jaisse paraissant chaque année, mis à jour et complétés régulièrement, constituaient un instrument de travail commode pour l'administration, un répertoire facilitant la communication entre les corps, les cadres, les familles, et donnaient au public une ouverture sur les institutions de l'armée royale. C'est ce qui fit leur succès et leur valut l'approbation officielle des Maréchaux de France : Biron, Puységur, d'Asfeld, Noailles, Montmorency, Coigny, Broglie entre autres.

En 1736, à la demande qui lui en avait été faite, Lemau de la Jaisse avait repris et publié dans un petit recueil de 260 pages, les plans et armoiries des cent douze principales places de guerre, villes maritimes frontières du royaume et de la Nouvelle France en Amérique, qui figuraient dans la « Carte générale ». En complément il indiquait les noms et qualités des gouverneurs et des officiers composant les états-majors des provinces (villes, forts et châteaux).

Le septième abrégé, divisé en trois parties, précédées du journal historique des fastes du règne de Louis XV — avec aussi le « Calendrier de la paix pour 1741 » — devait être le dernier, car l'ouvrage fut alors interdit. La mort de M. d'Angevilliers, survenue en 1740, privait Lemau de la Jaisse de sa protection. Le privilège, bien que renouvelé fut suspendu sur intervention du Cardinal Fleury qui estimait imprudent de donner aux puissances étrangères des renseignements trop précis sur le potentiel militaire de la France, au moment où celle-ci s'engageait dans la guerre de Succession d'Autriche.

La vente de la Carte et des abrégés n'avait pas enrichi Lemau de la Jaisse, malgré le grand succès qu'avaient rencontré ses livres. « J'ai besoin de recueillir pour mes ouvriers qui travaillent journellement », écrivait-il déjà en 1733 à M. de Clérembault généalogiste du roi. Les difficultés financières allait assombrir ses dernières années, et il dut vendre sa terre de la Jaisse. Il mourut à Paris le 19 octobre 1745 et fut inhumé au cimetière Saint-Sulpice, sa paroisse.

L'idée d'annuaire, qu'il avait eue, inspira en 1753 un « Etat militaire des troupes françaises », en 1746 un « Almanach militaire », puis des « Etrennes militaires » qui reproduisaient en grande partie les Abrégés. L'œuvre de Lemau de la Jaisse sera reprise seulement en 1757 lorsque Belle-Isle, Maréchal de France, deviendra Ministre-Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre. Le sieur de Montandre obtiendra le privilège (qu'il cédera au sieur Roussel en 1761) de faire paraître les « Etats militaires », véritables annuaires officiels de l'armée française de l'Ancien Régime, rédigés avec la collaboration, et sous le contrôle des bureaux de la Guerre. Les « états militaires » paraîtront sans interruption de 1758 à 1793 sous la forme de petits volumes, de format in-12, pouvant tenir dans la poche d'un uniforme ou d'un habit. Leur collection constitue une source incomparable de renseignements pour la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais le chercheur qui, de nos jours, veut connaître l'armée royale telle qu'elle allait se présenter sur le champ de bataille de Fontenoy ne peut se passer des travaux de Lemau de la Jaisse, essentiels pour l'histoire militaire de cette époque.

Il peut se réjouir de la conscience avec laquelle, dans la tradition d'une comptabilité rigoureuse, l'ancien commis aux vivres de Ribemont a réalisé son œuvre.

---

NOTES :

(1) Bibliothèque de l'Arsenal. Archives de La Bastille 10.608.

(2) Actuellement Lagesse, arrondissement de Bar-sur-Seine (Aube).

(3) A. Gu. A1 vol. 2802 fol. 73.

(4) B. de la Gressière : L'Ordre militaire et hospitalier de St-Lazare et Jérusalem.

(5) Arrond. de Villefranche-sur-Saône (Rhône).

(6) Bibliothèque de la Guerre : A1-1922 : « Annuaires militaires du XVIII<sup>e</sup> siècle, notes d'un soldat, Champion éditeur. Article anonyme repris par S. Hennet (carnet de la Sabretache 1903 - p 23).

---